



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

machines et équipements

Question écrite n° 13304

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie à propos d'un projet de cession par Jeumont-Industries de la Chaudronnerie du Val de Sambre à Hautmont (CVS) au groupe BSL dans le Val-de-Marne. En effet, les salariés de CVS qui sont opposés à cette vente s'inquiètent d'un tel démantèlement dans le bassin de la Sambre qui dénote une volonté de se séparer des activités non nucléaires de Jeumont-Industries sans concertation préalable. Afin d'assurer la pérennité et le développement de CVS, il serait souhaitable de maintenir cette entreprise et ses 47 emplois dans le giron de Framatome dont les bons résultats financiers sont une garantie importante plutôt que d'intégrer une structure plus sensible aux variations d'un secteur très concurrentiel. Il lui demande donc de suspendre la procédure de vente, et quelles mesures il envisage de prendre pour cette entreprise hautmontoise.

Texte de la réponse

L'entreprise Chaudronnerie du Val de Sambre, filiale de Jeumont Industrie, est spécialisée dans la chaudronnerie. Cette activité est, au fil des années, devenue périphérique par rapport aux métiers de Jeumont Industrie, qui sont entre autres la fabrication d'équipements électro-mécaniques. Cette déconnection entre les métiers de Jeumont Industrie et ceux de sa filiale se traduit par une réduction de fonds (aujourd'hui de l'ordre de 40 %) des commandes de Jeumont Industrie dans le chiffre d'affaires de CVS. Afin de donner à CVS les meilleures chances de réussite sur les métiers de la chaudronnerie, il est apparu nécessaire à la direction de Jeumont Industrie d'adosser sa filiale à un spécialiste de la chaudronnerie pouvant lui apporter de nouveaux débouchés et créer une véritable synergie industrielle. C'est le groupe BSL Industrie qui a été choisi et qui devrait entrer au capital de CVS à hauteur de 51 %, Jeumont Industrie restant actionnaire sur le reste du capital. Compte tenu de l'importance de ce dossier pour la vallée de la Sambre, le secrétaire d'Etat à l'industrie a demandé à ses services de suivre avec une particulière attention l'évolution de celui-ci et de le tenir informé de tous les éléments nouveaux le concernant. Il a également fait part à la direction de l'entreprise de son souhait de voir les salariés étroitement associés au processus.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13304

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 avril 1998, page 2195

Réponse publiée le : 22 juin 1998, page 3459